

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 Novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le sept novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Marie-José GUIGNABEL, Jocelyne ROCHE, Lionel ROUSSET, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Excusé : Etienne COUGNOUX, David DUMAS

Procurations : Jean-Pierre SAUGERAS à Philippe BRUGERE, Alain VERMOREL à Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARIN à Anne-Marie AUBESSARD, Catherine NIRELLI à M-H CHAUQUET, Charlotte BOURG à Lionel ROUSSET, Corinne BRINDEL à Sandra CHARRIERE, Violette JANET-WIOLAND à Marie-José GUIGNABEL

Date de la convocation : 03 Novembre 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H01

ORDRE DU JOUR

I - PROJETS DELIBERATIONS -

DELIBERATION N°2025-05- 01 – BAIL local maison camping

Philippe BRUGERE, Maire, rappelle que la Commune est propriétaire de la maison du camping, maison composée d'un local relatif à l'activité de camping. Ce bien immobilier n'étant pas occupé lorsque l'activité de camping n'a pas lieu, une personne a sollicité de le louer de manière précaire jusqu'au 31/05/2026. De facto, cela conduirait à des recettes locatives supplémentaires non prévue au budget primitif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**

APPROUVE le bail à intervenir à compter du 01/11/2025

FIXE le montant du loyer à 400 € par mois augmenté des charges forfaitaires de 100€ mensuelles.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

IV – QUESTIONS DIVERSES

En l'absence de question, M le Maire lève la séance à 19H05.

La secrétaire de Séance,


Marie-Hélène CHAUQUET

